

République Française
Département de l'Essonne

Arrondissement
d'ÉVRY

Canton
de VIGNEUX-SUR-SEINE

Extrait du registre des
Délibérations

n° 26.149

NOMBRE DE MEMBRES :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39
Présents : 28
Représentés : 11
Excusés : -
Absents : -

**Objet : Budget Ville – Approbation du compte de gestion du
receveur municipal – Exercice 2025**

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Vigneux-sur-Seine, légalement convoqué le vingt-trois juin deux-mille vingt-six, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Thomas CHAZAL, Maire.

Monsieur Thomas CHAZAL ouvre la séance à 08 h 30 et fait l'appel nominal.

PRÉSENTS :

Thomas CHAZAL, Maire.

Marième GADIO, Sophie MINE, Norman CHARLES, Colette KOEBERLE, Nicolas ALLEOS, Leïla SAÏD, Frantz ISAMBERT, Monique BAILLOT, Tahar HACHICHI, Samia LEMTAÏ¹, Faten BENHAMED², Adjoints.

Josiane SIMON, Michèle DENEBOUR, Jeannette CLEM-BAKER, Bouchra KHIAR, Alain DENOUEL³, Thierry BELVIGNE, Christina PEDRI, Stéphane VOGEL, Rémy FIZAMES, Sangeetha BERCHMAN⁴, Binta SYLLA, Ouarda BOUZAKI⁵, Aouicha TRAORE, Sophiane TERCHOUNE⁶, Maxime GOMIS⁷, Monique VERRET, Conseillers municipaux.

REPRÉSENTÉS :

Sébastien TSEN
Dominique DEVERNOIS
Fouad SARI
Daya TERKI
Kelly BOUSSARD
Omar ALKALY

par Frantz ISAMBERT
par Tahar HACHICHI
par Sophie MINE
par Marième GADIO
par Aouicha TRAORE
par Monique VERRET

Bachir CHEKINI
René REAL
Nestor YEPMENI
Florian GOURMELON
Bilal LAOUFI

par Stéphane VOGEL
par Leïla SAÏD
par Thierry BELVIGNE
par Binta SYLLA
par Sophiane TERCHOUNE

Les membres présents peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Il est procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance.

Madame Binta SYLLA est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

1 A quitté la séance à 10 h 02 en donnant pouvoir à M. Baillot

2 A quitté la séance à 09 h 52 en donnant pouvoir à N. Charles

3 A quitté la séance à 09 h 00 en donnant pouvoir à J. Clem-Baker

4 A quitté la séance à 09 h 00 en donnant pouvoir à T. Chazal

5 Arrivée à 08 h 36, avant que ne s'engagent les débats

6 Arrivé à 08 h 36, avant que ne s'engagent les débats

7 Arrivé à 08 h 50, à compter de la délibération n°26.149 « Budget Ville – Adoption du compte de gestion du receveur - Exercice 2025 »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-31 et L.1612-12 et suivants ;

Vu l'examen de la présente délibération par la Commission municipale « Administration générale - Finances », réunie le 16 juin 2026 ;

Considérant qu'après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

Considérant qu'après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant le détail des opérations finales de l'exercice 2025, établi au regard du compte de gestion et présentant les recettes et les dépenses concernant ledit exercice, y compris celles intervenues pendant la journée complémentaire (du 1^{er} janvier N+1 au 31 janvier N+1, pour les opérations rattachées à l'exercice N) ;

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles de la journée complémentaire ;

Considérant l'exécution du budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Considérant la comptabilité des valeurs inactives ;

Considérant que toutes ces dépenses et recettes sont justifiées ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par 33 voix POUR,

6 voix contre Ouarda Bouzaki, Aouicha Traore, Kelly Boussard, Bilal Laoufi, Sophiane Terchoune, Maxime Gomis.

Article 1 - DÉCLARE que le compte de gestion de la commune, dressé pour l'exercice 2025 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Article 2 - ARRÊTE le compte de gestion du receveur établi pour l'exercice 2025 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice, telles que résumées aux tableaux ci-dessous :

Résultats budgétaires de l'exercice

10100 - VIGNEUX SUR SEINE

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	24 268 937,24	49 599 068,12	73 868 005,36
Titres de recette émis (b)	11 595 443,25	45 854 849,06	57 450 292,31
Réductions de titres (c)	1 252,00	65 679,41	66 931,41
Recettes nettes (d = b - c)	11 594 191,25	45 789 169,65	57 383 360,90
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	24 268 937,24	49 599 068,12	73 868 005,36
Mandats émis (f)	12 116 467,43	42 547 169,46	54 663 636,89
Annulations de mandats (g)	214,92	1 840 964,19	1 841 179,11
Dépenses nettes (h = f - g)	12 116 252,51	40 706 205,27	52 822 457,78
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		5 082 964,38	4 560 903,12
(h - d) Déficit	522 061,26		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

10100 - VIGNEUX SUR SEINE

Exercice 2025

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2024	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	-4 534 625,85		-522 061,26		-5 056 687,11
Fonctionnement	6 036 867,55	1 636 112,74	5 082 964,38		9 483 719,19
TOTAL I	1 502 241,70	1 636 112,74	4 560 903,12		4 427 032,08
II - Budgets des services à caractère administratif 50000-C.M.P.P. - VIGNEUX SUR SEINE					
Investissement	-332 337,63		-60 133,80		-392 471,43
Fonctionnement	405 777,30		276 260,16	-162 000,00	520 037,46
Sous-Total	73 439,67		216 126,36	-162 000,00	127 566,03
TOTAL II	73 439,67		216 126,36	-162 000,00	127 566,03
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 575 681,37	1 636 112,74	4 777 029,48	-162 000,00	4 554 598,11

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Thomas CHAZAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219106572-20260630-26-149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2026
Publication : 01/07/2026

La présente décision peut faire l'objet
d'un recours devant le tribunal administratif
de Versailles dans un délai de deux mois
à compter de sa publication ou notification

Signé numériquement le 01/07/2026


Th. Chazal